UNIVERSITÉ DE FRANCE

SÉANCE SOLENNELLE DE RENTRÉE

ET DISTRIBUTION DES PRIX

DE

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE

DE PARIS,

Le 8 Novembre 1890.

Voir pour les années antérieures
les Numéros 14882 et 14883

PARIS

IMPRIMERIE DELALAIN FRÈRES

1 ET 3, RUE DE LA SORBONNE

1890

UNIVERSITÉ DE FRANCE

SÉANCE SOLENNELLE DE RENTRÉE

ET DISTRIBUTION DES PRIX

DE

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE DE PARIS,

Le 8 Novembre 1890.



PARIS

IMPRIMERIE DELALAIN FRÈRES

1 ET 3, RUE DE LA SORBONNE

1890



ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE DE PARIS

ADMINISTRATION

MM. G. PLANCHON, Directeur, ✻, ✿ I.
A. MILNE-EDWARDS, Assesseur, Membre de l'Institut, O ✻, ✿ I.
E. MADOULÉ. Secrétaire, ✿ I.

PROFESSEURS.

MM. A. MILNE-EDWARDS, O ✻, ✿ I. . .	Zoologie.
PLANCHON, ✻. ✿ I.	Matière médicale.
RICHE, O. ✻, ✿ I.	Chimie minérale.
JUNGFLEISCH, ✻, ✿ I.	Chimie organique.
LE ROUX, ✻ ✿ I.	Physique.
BOURGOIN, ✻. ✿ I.	Pharmacie galénique.
BOUCHARDAT, ✿ I.	Hydrologie et minéralogie.
MARCHAND, ✿ I.	Cryptogamie.
PRUNIER, ✿ I..	Pharmacie chimique.
MOISSAN, ✻, ✿ A.	Toxicologie.
GUIGNARD, ✿ A.	Botanique.
VILLIERS-MORIAMÉ, ✿ A, *agrégé.*	Chimie analytique. (*Cours complémentaire*).

Directeur honoraire : M. CHATIN, Membre de l'Institut, O ✻, ✿ I.

Professeurs honoraires. MM. BERTHELOT, Membre de l'Institut, G. O. ✻, ✿ I.
CHATIN, Membre de l'Institut, O ✻, ✿ I.

AGRÉGÉS EN EXERCICE

MM. BEAUREGARD, ✿ I.
VILLIERS-MORIAMÉ, ✿ A.
LEIDIE, ✿ A.
GAUTIER.

MM. BOUVIER, A. ✿.
BOURQUELOT ✿ A.
BÉHAL.

CHEFS DES TRAVAUX PRATIQUES

MM. OUVRARD : 1re année.	Chimie.
LEXTRAIT, ✿ A. : 2e année.	Chimie.
RADAIS.	Micrographie.
QUESNEVILLE, ✿ A.	Physique.

Bibliothécaire : M. DORVEAUX.

SÉANCE DE RENTRÉE

DE

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE

DE PARIS

La rentrée solennelle de l'École supérieure de Pharmacie et la distribution des prix aux lauréats des concours de 1890 ont eu lieu, le samedi 8 novembre, dans la salle des Actes, sous la présidence de M. Planchon, Directeur de l'École, assisté de M. Combette, Inspecteur de l'Académie de Paris, délégué par M. le Vice-Recteur à cette cérémonie scolaire.

Dans l'hémicycle avaient pris place les professeurs et agrégés en robe, le personnel administratif de l'École et les fonctionnaires auxiliaires de l'enseignement.

Aux places réservées on remarquait plusieurs membres de la Société de Pharmacie de Paris, une délégation de la Société de Prévoyance des Pharmaciens de la Seine, les Pharmaciens de 1re classe désignés pour faire partie des jurys d'examen de validation de stage, M. Leconte, pharmacien, député de l'Indre, revêtu de ses insignes, etc.

La séance a été ouverte à deux heures précises.

Dans un discours fréquemment interrompu par les applaudissements de l'auditoire, M. le Président a fait l'intéressant historique des prix institués à l'École de Pharmacie, depuis son origine, par de généreux fondateurs.

Évoquant le souvenir de leurs intelligentes libéralités, il a payé un éloquent tribut d'hommages à la mémoire de chacun de ces bienfaiteurs, parmi lesquels le dernier en date, M. Lemettais, pharmacien, récemment décédé à Pa-

ris, a légué à l'École une somme de deux cent mille francs « pour le perfectionnement des études des jeunes gens qu'elle jugera le plus dignes de cette faveur ».

L'orateur s'est exprimé en ces termes :

MESSIEURS,

La réunion d'aujourd'hui est la fête des lauréats. Nous allons, dans quelques instants, applaudir à leurs succès et leur distribuer les médailles qu'ils ont vaillamment conquises.

Mais s'ils sont les véritables héros de la journée, c'est grâce à ceux qui l'ont préparée de longue date et qui ne doivent pas y être oubliés. Je veux dire les bienfaiteurs qui ont songé à encourager nos jeunes générations d'élèves et dont il serait injuste de ne pas parler quelquefois dans ces assemblées, pour qu'il reste de leur mémoire autre chose qu'un simple nom.

Plus que jamais, cette année, s'impose à nous le désir de les faire revivre en quelques mots devant vous. Vous le comprendrez par les communications que j'ai à vous faire.

Je ne veux pas vous entretenir ici des prix de l'École proprement dits : encouragements précieux, mais qui sont communs à tous nos établissements universitaires et qui n'ont rien de spécial ni à Paris ni à notre École, mais bien des prix *de fondation* destinés à couronner vos efforts dans les diverses directions scientifiques.

Pendant de longues années ils ont été fort rares. De tout temps, il est vrai, et sous tous les régimes, depuis le Collège de Pharmacie jusqu'à l'École actuelle, des personnes généreuses ont eu l'intention d'établir de pareils encouragements, et l'ont réalisée à intervalles plus ou moins éloignés; mais ce n'est qu'en 1859 qu'a été institué le premier concours régulier, assuré, par un capital suffisant, de pouvoir se renouveler toutes les années. Il a été établi, au bénéfice de la matière médicale, par M. MÉNIER, le fondateur de la puissante maison que vous connaissez tous, et dont les fils, continuant les traditions pater-

nelles, offrent si largement à tous les travailleurs les ressources d'une exploitation considérable dans l'Ancien et le Nouveau monde. Bien des lauréats ont trouvé chez eux les moyens de continuer des travaux dont la question du prix avait été le point de départ.

Non seulement le concours Ménier a été le premier, et longtemps le seul des prix de fondation de l'École; mais c'est celui dont le programme a été le mieux conçu, le plus utile à nos candidats. En leur demandant, en effet, de traiter un sujet indiqué un an à l'avance, il les exerce aux recherches originales; il leur demande non seulement de savoir, mais surtout d'apprendre à travailler. Et les résultats montrent bien l'excellence du système. Que de thèses remarquables n'ont été que le développement de mémoires soumis aux juges de ce concours!

Le prix Desportes suivit le prix Ménier, à seize ans de distance. Le docteur Desportes, qui a siégé à l'Académie de Médecine, dans la section de Thérapeutique et Histoire naturelle médicale, depuis sa fondation (1823) jusqu'en 1875, s'était adonné de bonne heure à l'Histoire naturelle; divers mémoires sur les sciences de cet ordre témoignent de son savoir et de ses aptitudes, mais son intérêt pour les sciences s'est surtout traduit par les fondations qu'il a instituées à l'Académie des Sciences et à l'Académie de Médecine. Il a voulu aussi s'occuper de notre École, où les études botaniques doivent avoir, pensait-il, une large part, et il a de son vivant consacré une rente annuelle de 700 francs à l'encouragement de cette branche des sciences naturelles.

Un an après, Buignet était enlevé à l'École de Pharmacie. Quatorze ans se sont écoulés depuis lors et nos jeunes générations ne peuvent comprendre quelle perte nous avons faite ce jour-là. Mais tous ceux qui l'ont connu et qui l'ont aimé pourraient vous dire, Messieurs, ce qu'était le professeur soigneux, consciencieux, toujours clair et élégant : ce qu'était surtout l'honnête homme, si plein de bienveillance et de loyauté; quel ornement et quel honneur pour la profession, quel appui pour l'École! Mme Buignet, dans une heureuse inspiration, a voulu que le nom aimé et respecté de son mari continuât à nous porter bonheur. Elle a généreusement offert une rente de

1 000 francs, qui nous a permis d'établir chaque année deux prix de Physique, sous le titre de Donation Buignet.

Presque en même temps nous recevions le legs laissé par M. Gobley, de l'Académie de Médecine, l'un des principaux membres de la Société de Pharmacie. M. Gobley avait jadis appartenu à notre établissement : il avait été l'un des agrégés désignés par le Ministre lors de la réorganisation des Écoles, rattachées pour la première fois à l'Université. Il ne l'avait pas oublié et avait exprimé, par testament, la volonté qu'une somme de 2 000 francs fût accordée, tous les deux ans, à l'auteur du meilleur Mémoire, imprimé ou manuscrit, se rapportant aux sciences pharmaceutiques. Le programme de ce prix se distingue des précédents. Les pharmaciens déjà reçus peuvent y aspirer aussi bien que les élèves; il a l'avantage de rattacher ainsi à l'École ceux de ses anciens élèves que les soucis matériels de la profession n'absorbent point complètement et qui se rappellent et appliquent les directions qu'ils ont reçues de leurs maîtres.

A côté de ces noms connus dans la science ou l'industrie, citons, d'autant plus volontiers qu'ils sont plus modestes, ceux de simples pharmaciens qui, dans cette période particulièrement favorisée de 1874 à 1877, ont voulu consacrer une partie de leur fortune, acquise par la profession, à l'encouragement de leurs futurs collègues : Laroze, Lebeault, Laillet, tous anciens élèves de l'École, dont les libéralités permettent de récompenser vos progrès en analyse chimique, en pharmacie, en zoologie.

Ainsi, presque toutes les sciences ont leurs concours, sauf cependant la Chimie proprement dite, qui, malgré son importance, reste seule à encourager. Avis aux donateurs de l'avenir que pourrait tenter le désir de combler cette regrettable lacune.

A côté de ces prix, que vous entendrez décerner toutes les années dans cette enceinte, il en est un que je ne puis passer sous silence, quoiqu'il vous soit attribué dans une autre Assemblée. C'est celui *des Thèses*, que la Société de Pharmacie décerne, quand il y a lieu, au meilleur travail inaugural fait dans le courant de l'année,

Depuis quelque temps, la Société a même élargi ses libéralités, et elle peut, selon les cas, distribuer deux médailles d'or

et deux médailles d'argent, les unes aux travaux d'Histoire naturelle, les autres aux travaux de Physique et de Chimie.

Malheureusement, à mesure qu'elle s'est montrée plus généreuse, il semble que les candidats aient été moins pressés de mériter ses largesses, et les médailles restent trop souvent sans emploi.

Messieurs, il ne faut pas qu'il en soit ainsi. La thèse n'est chez nous que facultative, et, par cela même, nous ne l'admettons que lorsqu'elle est très sérieusement faite et le résultat d'un travail personnel. Mais la difficulté ne doit pas retenir votre zèle : un mémoire original doit être le couronnement obligé et la marque de toute bonne scolarité. Dès lors tout jeune candidat qui a quelque souci de sa réputation scientifique, doit s'imposer cette tâche honorable.

Messieurs, toutes les libéralités dont je vous ai parlé jusqu'ici ont été reçues par l'État et attribuées, d'après les intentions des donateurs, à notre établissement, qui n'avait pas le droit de les accepter directement. Une nouvelle phase vient de s'ouvrir pour nous, qui doit encourager bien autrement nos futurs bienfaiteurs. L'École de Pharmacie, comme toutes les Facultés, est devenue une personne civile, capable de recevoir des dons, d'en faire sa propriété, de les gérer et de les administrer pour le plus grand bien de ses élèves.

En donnant cette prérogative considérable à nos établissements scientifiques, M. le Directeur de l'Enseignement supérieur, instigateur de ces décrets, a pensé qu'elle attirerait à nous de nouvelles libéralités, et l'événement n'a point trompé ses espérances. Deux pharmaciens viennent tout récemment, en effet, de témoigner de leur intérêt pour nous, l'un par un legs qui, dans un avenir lointain, nous permettra peut-être de fonder un nouveau prix ; l'autre par une fondation de 200 000 francs, dont la nue propriété nous est assurée par le testament de M. Lemettais, ancien pharmacien de la rue de la Paix.

M. Lemettais n'était pas un Parisien de naissance : il était né à Louviers, dans l'Eure, le 30 mai 1822. Son père était chirurgien ; il mourut de bonne heure, et le jeune homme connut des jours difficiles. Après avoir fait pendant trois ans de lointains voyages, comme marin, il revint en France décidé à se consacrer

à la pharmacie ; il se fit recevoir, à Dijon, bachelier ès lettres et vint étudier à l'École de Paris, où il reçut le diplôme en juin 1852, à la suite de très bonnes épreuves.

Il avait fait une partie de son stage chez M. Aceault, dans l'ancienne pharmacie Béral, et lorsque son ancien patron, qui avait su l'apprécier, voulut se retirer des affaires, il l'appela auprès de lui de Rouen, où il était établi, pour en faire d'abord son associé, puis son successeur.

Depuis lors sa vie s'est passée tranquillement dans son officine, où il a vu prospérer ses affaires. Quand, sa situation complètement affermie, il a songé à ses débuts pénibles, il s'est dit que nombre de jeunes gens ont de pareilles difficultés à vaincre, et, en homme de bien, il a pensé qu'il pourrait peut-être aider quelques-uns d'entre eux à s'élever et à franchir les moments de crise. Dès lors il a eu l'idée de consacrer une partie de son avoir à cette bonne œuvre, et, comme sa première préoccupation était d'être vraiment utile, il est venu très simplement et très modestement prendre renseignements et conseil auprès de nous. Il y a trois ans environ, il s'était ouvert à nous de ses projets. Si je rappelle ici les quelques visites faites alors à l'École, c'est pour rendre hommage à la simplicité parfaite et à la complète modestie de cette démarche. Il ne voulait même pas que son nom fût attaché à sa fondation; j'insistai pour que cet hommage si légitime fût rendu à sa libéralité. Quant à la destination à donner aux fonds qu'il voulait nous laisser, il comprit parfaitement qu'il était difficile de prévoir d'avance à quoi ils pourraient être vraiment utiles; et nous convînmes ensemble de la formule qu'il pourrait employer pour laisser à l'École une large liberté. Le revenu annuel des 200000 francs sera, dit-il dans son testament, « employé à une fondation qui portera mon nom et qui sera destinée au perfectionnement des études des jeunes gens que l'École jugera les plus dignes de cette faveur. » Ajoutons que nous avons trouvé dans sa légataire universelle, Mme Mertens, un concours fort gracieux, et un grand désir d'aplanir toutes les petites difficultés qui pourraient s'élever. Elle a parfaitement compris l'œuvre de celui qu'elle a perdu et s'y est associée de tout cœur. Qu'elle reçoive ici tous nos remercîments!

M. Lemettais a ouvert très largement une voie où nous espérons voir entrer bien des imitateurs. Les Universités d'autrefois, celles des grandes nations qui nous entourent, vivaient ou vivent des libéralités de leurs bienfaiteurs. Il y aurait grand profit pour nous à suivre ces exemples. Nous sommes trop habitués en France à compter sur les ressources de l'État. Ces ressources sont nécessairement limitées. Elles ne peuvent s'étendre en proportion des exigences toujours grandissantes de nos Sciences modernes. Ce que l'État ne peut faire, des particuliers bien disposés peuvent nous le donner. Ils peuvent trouver dans nos Établissements, plus indépendants qu'autrefois, l'occasion d'être utiles à la fois aux jeunes intelligences, trop souvent arrêtées dans leur essor par les difficultés de la vie, et à la profession, qui restera d'autant plus digne qu'elle sera soutenue par des adeptes plus distingués et plus instruits.

Nous savons déjà par expérience que nous trouverons bien des sympathies. Quand, pour augmenter le fonds de notre bibliothèque, qui rend aujourd'hui tant de services, grâce à la direction intelligente et à la grande obligeance de M. le docteur Dorveaux, nous avons demandé aux pharmaciens de vouloir bien nous envoyer les livres dont ils pouvaient disposer, on a entendu notre appel. Nous avons trouvé de bien des côtés, sinon un nombre considérable d'ouvrages nouveaux, au moins une grande bonne volonté. De temps en temps, il nous arrive d'autre part des témoignages vraiment touchants de bon vouloir, tel que celui de M. Allanore, de *Clermont*, qui, en nous envoyant les beaux mortiers en bronze, que vous pouvez voir exposés dans la collection de *Matière médicale*, nous écrivait : « Je me rappelle toujours avec reconnaissance les bonnes leçons que j'ai reçues à l'École. C'est pourquoi j'ai voulu lui consacrer quelques-uns des objets les plus précieux de ma collection. »

Que ces bons souvenirs des temps passés, que cette reconnaissance pour les leçons des maîtres, que ce désir de témoigner à la fois de son attachement à la profession et de ses sympathies pour la jeunesse se conserve dans le cœur de nos anciens élèves, et que ceux que la fortune favorise se disent quelquefois combien leur intervention peut être utile et efficace !

M. le Président a donné ensuite la parole à M. GAUTIER, *agrégé*, qui avait été chargé par le Conseil de l'École de présenter le rapport général sur les concours ouverts en 1890 pour l'obtention des prix de tous ordres.

M. Gautier lit le compte rendu suivant :

RAPPORT

De M. GAUTIER, agrégé.

SUR LES CONCOURS DES PRIX

Messieurs,

J'ai reçu du Conseil des Professeurs de l'École la mission de vous faire connaître les résultats des concours auxquels un certain nombre d'entre vous ont pris part à la fin de l'année scolaire qui vient de s'écouler : je m'en acquitterai aussi brièvement que possible, car je ne veux pas abuser des instants de liberté que vous nous consacrez aujourd'hui, pour venir applaudir aux succès de vos camarades.

Les prix décernés à la suite de ces concours sont, comme vous le savez, de trois sortes : les *Prix de l'École* destinés à récompenser parmi les élèves ceux qui se sont le plus distingués dans l'étude des sciences théoriques et pratiques ; les *Prix de Travaux pratiques*, qui, comme leur nom l'indique, sont affectés aux manipulations que vous effectuez à l'École et enfin les *Prix de Fondation* dont les uns sont attribués à des élèves en cours d'études, les autres (Prix Ménier, Laroze, Gobley) à des candidats déjà reçus pharmaciens, ayant fait des recherches particulières sur un sujet relevant soit de la Pharmacie pure, soit des Sciences qui s'y rattachent.

Prix de l'École.

En première année, 11 candidats s'étaient fait inscrire, 5 seulement ont pris part à toutes les épreuves du concours qui étaient les suivantes :

Composition écrite :

Chimie. — *Chlore et ses composés oxygénés,*

Physique. — *Réfraction simple. — Indice de réfraction.*

Botanique. — *L'ovule; sa constitution et son développement jusqu'à la fécondation.*

Épreuve orale :

1° *Dissertation de 10 minutes sur les oxydes et sulfures d'antimoine.*

2° *Reconnaissance de 25 plantes fraîches.*

Épreuve pratique :

Analyse qualitative d'un mélange renfermant : Acétate de cuivre, Sulfate de cadmium, Phosphate de cobalt.

Le maximum des points étant fixé à 100 pour l'ensemble des épreuves, le premier prix est décerné à M. Bertrand qui a obtenu 73, 3 points; le deuxième, à M. Loiseleur (64, 2 points). Citation : M. Granger (60 points).

En deuxième année, 8 candidats étaient inscrits, 6 ont pris part aux premières épreuves; 2 d'entre eux ne se présentent pas à l'épreuve orale, un se retire après avoir fait toutes les épreuves (il ne vient pas lire sa composition écrite), et par suite le nombre des candidats ayant régulièrement concouru se trouve réduit à 3.

Les épreuves successives étaient les suivantes :

Composition écrite :

Chimie organique. — *Aniline et toluidines; leur dérivés.*

Botanique et matière médicale. — *Des crucifères et de leurs produits.*

Épreuve orale :

1° *Reconnaissance de 40 substances de matière médicale et de 10 plantes fraîches.*

2° *Dissertation de l'une des Substances : la Manne.*

Épreuve pratique :

Analyse d'un mélange.

Sur 100 points attribués à l'ensemble des épreuves, M. Delètre en a obtenu 70,5 : le jury lui a accordé le premier prix : M. Cordier (Jules-Achille) en a obtenu 65,5 et remporte le second prix.

En troisième année, 2 candidats seulement sont inscrits : ils prennent part à toutes les épreuves.

Composition écrite :

Zoologie. — *Insectes hémiptères ; espèces utiles et nuisibles.*

Pharmacie. — *Des extraits.*

Toxicologie. — *Recherche de l'oxyde de carbone dans les empoisonnements.*

Épreuve orale :

Reconnaissance d'animaux, de parties d'animaux et de médicaments composés.

Épreuve pratique.

1° *Détermination du poids spécifique d'un liquide par la méthode du flacon.*

2° *Analyse spectrale d'un mélange de sels renfermant du baryum et du lithium.*

3° *Analyse d'un vin contenant du cyanure de mercure.*

Le jury a regretté que les compositions écrites de zoologie et de pharmacie n'aient pas été mieux traitées ; en revanche les épreuves pratiques ont été très satisfaisantes et ont relevé le niveau de ce concours.

Les points étant toujours rapportés à un maximum de 100, le premier prix a été décerné à M. Brétillon avec 62 points ; le deuxième, à M. Charpentier avec 57 points.

Vous le voyez, Messieurs, les sujets de ces concours sont choisis exclusivement dans le programme des cours professés à l'École : c'est dire que tout élève studieux devrait y prendre part et, ce-

pendant le nombre des candidats qui était déjà bien restreint l'année dernière, est encore plus faible cette année. Ce reproche s'adresse tout particulièrement aux élèves de troisième année, à ceux que l'on aimerait voir donner l'exemple à leurs plus jeunes camarades.

PRIX DES TRAVAUX PRATIQUES.

Pour ces prix, le classement n'est pas établi d'après un concours définitif unique comme dans ceux de l'École; il est tenu compte, et pour une très large part, des notes obtenues aux travaux pratiques pendant le courant de l'année.

En première année, c'est un *concours de chimie.* Le nombre des candidats, désignés suivant l'usage d'après leurs notes antérieures, était de 21 et, il faut les en féliciter, tous ont pris part aux épreuves du concours définitif. M. CORDIER (Paul-Louis) (226 points) et M. GILLET (214 points), ont obtenu chacun une *médaille d'argent.*

En deuxième année (*concours de physique*) 20 candidats étaient admis à concourir, 11 seulement se sont présentés. Les épreuves du concours définitif étaient les suivantes :

1° *Déterminer la densité d'un liquide par la méthode du flacon.*

2° *Déterminer au moyen du saccharimètre Soleil, la richesse d'une dissolution de sucre de canne et en déduire le pouvoir rotatoire moléculaire.*

Il n'y a eu que 3 élèves, MM. LÉPINOIS, DELÊTRE et CORDIER qui aient traité complètement les deux questions; les autres n'ayant rien remis sur la seconde ont dû être éliminés, et le fait est d'autant plus regrettable qu'il s'agit là d'un dosage que le pharmacien peut être appelé à effectuer journellement. M. LÉPINOIS a obtenu la médaille d'argent avec 151 points. Citations : M. DELÊTRE (120 points) et M. CORDIER (115 points).

En troisième année (*concours de micrographie*), 7 candidats sur 9 admis à concourir prennent part à toutes les épreuves du concours définitif; le maximum total des points étant de 100, M. GAILLARD obtient la première médaille d'argent avec 89 points

et M. Perrot la seconde avec 81,9; une première mention est accordée à MM. Brizet et Henry *ex æquo* (75,6 points); une deuxième à M. Tamin (72,3 points).

Enfin pour le *concours de chimie* de troisième année, 16 candidats inscrits ont pris part au concours. L'épreuve définitive qui se composait d'un dosage et d'une analyse qualitative assez difficiles a été, en général, bien faite. Le jury a décerné la première médaille à M. Tamin (254 points), la seconde à M. Delahaut (239 points).

L'ensemble de ces concours, à l'exception toutefois de celui de physique est assez satisfaisant et, devant ce résultat, il est permis de se demander pourquoi tous les candidats aux prix de travaux pratiques ne le sont pas en même temps à ceux de l'École. Je ne veux pas croire que vous puissiez regarder comme superflues les connaissances théoriques qui vous sont enseignées ici : vous savez trop bien de quelle utilité elles vous seront dans le cours de votre carrière, et j'en vois plutôt la raison dans ce fait que les travaux pratiques sont obligatoires, tandis que chacun de vous est libre de suivre ou de ne pas suivre les cours de l'École. Vous êtes prêts pour les concours de travaux pratiques; pour les concours des prix de l'École, il faut vous préparer, mais ce travail auquel vous n'êtes pas astreints, les mieux intentionnés d'entre vous le remettent au lendemain, puis les jours passent et, comme vous ne vous sentez pas prêts, vous abandonnez la lutte. Et cependant, Messieurs, depuis le jour où vous êtes régulièrement inscrits à l'École, vous n'avez qu'un but bien naturel : obtenir votre diplôme le plus rapidement possible. Pour l'atteindre sûrement il n'y a qu'un moyen, c'est de ne vous présenter aux examens qu'avec des cours bien étudiés; dans ces conditions les concours en question n'exigeront plus de vous un travail particulier : au lieu de venir tremblants à l'examen courir la chance d'être interrogés sur les quelques questions que vous avez regardées la veille, vous y viendrez sans crainte : au lieu de passer à l'École quatre ou cinq années avant d'être reçus pharmaciens, vous n'en passerez que trois : vous aurez gagné deux ans et deux ans, c'est beaucoup quand, au commencement d'une carrière, il s'agit de se créer une situation.

Prix de fondation.

Pour le prix Ménier, cinq candidats ont envoyé le mémoire sur le sujet proposé : *Des produits fournis à la matière médicale par les Polygalées*, mais quatre seulement : MM. Beaugonin, Feuilloux, Granger et Juy se sont présentés à l'épreuve orale.

Le travail de M. Beaugonin est beaucoup trop écourté ; il ne répond pas suffisamment à l'esprit du programme, qui demande quelques efforts personnels, au moins au point de vue bibliographique. M. Juy, sans être absolument complet, a cependant vu le but à atteindre. M. Granger nous a donné une monographie bien ordonnée de la question et tout à fait digne de la récompense ; mais M. Feuilloux a ajouté des études personnelles aux faits connus relevés dans les publications : au point de vue de l'histologie, il a donné l'explication de la structure anomale du Polygala officinal ; au point de vue de la matière médicale, il a pu déterminer la nature et donner les caractères de certaines racines nouvelles ou peu connues.

L'*épreuve de reconnaissances* (50 substances sèches et 10 plantes fraîches) comportait une dissertation orale sur le *Séné*.

La somme des points obtenus dans ces deux épreuves par chacun des candidats, a été finalement de 75 points pour M. Feuilloux, 65 pour M. Granger, 52 pour M. Juy et 30 pour M. Beaugonin.

En conséquence, la Commission, en manifestant sa satisfaction pour l'ensemble des épreuves, a accordé le prix Ménier à M. Feuilloux.

Trois candidats s'étaient fait inscrire pour le prix Desportes, deux seulement ont subi les épreuves : c'est un léger progrès sur l'année dernière où un seul candidat s'était présenté, mais c'est encore trop peu pour un concours aussi facile.

Ce concours comportait les épreuves suivantes :

1° Une composition écrite dont le sujet était : *La graine et la spore*.

2° Une reconnaissance de 60 plantes fraîches phanérogames et cryptogames.

3° Une étude histologique : *Le fruit du Myrrhis odorata et le pétiole de la Fougère mâle.*

4° Appréciation par le jury du travail des candidats pendant la durée des travaux pratiques de micrographie.

En rapportant à 100 le total des points pour l'ensemble des épreuves, M. Gaillard remporte le prix avec 87 points contre 62 donnés à son concurrent M. Henry.

Le jury est unanime à féliciter M. Gaillard, pour son étude histologique et, plus encore pour sa reconnaissance de plantes fraîches.

Pour le prix Buignet, il y avait quatre candidats incrits dont trois se sont présentés; le concours se composait d'une épreuve unique, d'une composition sur le sujet suivant :

1° *Dissolution des gaz.*

2° *Caractère d'un rayon de lumière polarisé rectilignement.*

Les compositions présentaient un grand nombre de lacunes et surtout des erreurs graves sur des notions tout à fait élémentaires; elles ont paru au jury beaucoup trop insuffisantes pour que les prix Buignet puissent être décernés cette année.

Messieurs, l'année dernière les prix Buignet n'ont été décernés que par une indulgence extrême de la part du jury; l'année précédente, le second prix seul avait été décerné; cette année, les candidats sont trop faibles pour, qu'avec la meilleure volonté, on puisse attribuer ces mêmes prix et si nous nous reportons au concours des travaux pratiques de physique, où trois candidats seulement ont pris part à toutes les épreuves, nous sommes forcés de conclure que vous négligez un peu trop la physique.

Les mathématiques, la physique, dites-vous, de belles sciences sans doute! Mais est-ce d'algèbre et de physique dont nous aurons besoin plus tard? Vous vous trompez : les sciences mathématiques et physiques nous apprennent à raisonner, à voir juste; c'est par leur étude que vous acquerrez le mieux ces qualités maîtresses indispensables à la vulgarisation de la science : la netteté, la concision, la clarté. Le but vers lequel vous devez tendre est d'établir une pondération bien équilibrée entre l'étude des sciences naturelles et celle des sciences physiques. Ces der-

nières sont aujourd'hui à l'ordre du jour et chacun de vous peut par sa position être appelé à en examiner quelques applications; combien ne serait-il pas alors regrettable pour vous et pour les autres si, dans le concours des hommes dévoués qui les étudient, vous ne pouviez apporter pour votre part, que les solutions banales d'un cœur honnête qui, faute d'instruction suffisante, est réduit à s'en tenir aux bonnes intentions! Combien ne vous maudiriez-vous pas vous-mêmes si, faute de savoir ce que l'on vous enseigne ici, vous vous trouviez un jour inférieurs au rôle que vous êtes appelés à jouer! Vous vous sentiriez amoindris dans votre propre estime et vous le seriez tout autant dans celle de ceux qui vous entourent.

Ces reproches que vous vous adresseriez à vous-mêmes vous voudrez vous les épargner, et je compte qu'à la fin de l'année scolaire que nous commençons aujourd'hui, nous aurons des candidats et des candidats sérieux, bien préparés pour les PRIX BUIGNET.

Il ne s'est pas présenté de candidats pour le PRIX LAROZE, attribué cette année au meilleur mémoire sur l'*analyse qualitative*, ou plutôt il y a un candidat, M. BARNOUVIN, mais celui-ci a remis son mémoire *dix jours après la clôture* du registre d'inscription qui a eu lieu le 30 juin 1890, conformément aux dispositions arrêtées par le Conseil de l'École et portées par voie d'affiche à la connaissance des candidats pendant la durée de l'année scolaire 1889-1890. Dans ces conditions le jury, après en avoir délibéré, n'a pas cru pouvoir accepter cette candidature.

C'est à la *Zoologie*, qu'était attribué cette année le PRIX LAILLET.

La composition écrite avait pour sujet: *Les cétacés*. Le candidat unique, M. BRÉTILLON s'est retiré à cette composition; en conséquence le jury n'a pu décerner le PRIX LAILLET en 1890.

Pour le PRIX LEBEAULT trois candidats ont pris part aux épreuves : MM. CHARON, DELÈTRE et OLIVIÉRO.

Le concours comprend deux épreuves :

1° Une composition écrite de pharmacie dont le sujet était

cette année : *Des amandes douces et des amandes amères au point de vue de la pharmacie.*

2° Reconnaissance de 20 médicaments composés.

La composition de M. Charon renfermait un bon historique de la découverte de l'amygdaline et de l'émulsine et un exposé assez détaillé des préparations pharmaceutiques, dans lesquelles les amandes sont employées; elle se distinguait nettement de celles de ses concurrents, qui étaient plus succinctes et contenaient un certain nombre d'erreurs.

L'épreuve orale n'a pas établi de différence sensible entre les trois candidats.

M. Charon a obtenu en tout 78 points sur 100 tandis que MM. Delètre et Olivièro n'en ont eu chacun que 64. Le jury a donc attribué le prix Lebeault à M. Charon.

Le *prix Gobley* est biennal; il sera décerné en 1891.

Messieurs, cette analyse des concours qui ont clos l'année scolaire 1889-90 nous montre que si, pour certains prix, les candidats ont été plus nombreux que les années précédentes, nous n'avons pas encore obtenu tout ce que l'École est en droit d'exiger pour la dignité même de votre profession. Vos devanciers ont fait de la Pharmacie une profession qui mérite réellement le nom de profession libérale et c'est à vous, Messieurs, qu'il appartient de le lui conserver. Ils ont su pour la plupart concilier leurs intérêts matériels avec les intérêts plus élevés de la Science; pour vous maintenir à leur hauteur vous devez agir de même, mais l'habitude du travail intellectuel et scientifique nécessaire pour accomplir cette tâche, vous ne la prendrez pas quand vous aurez quitté les bancs de l'École : c'est d'ici qu'il vous faut l'emporter.

Les prix que l'École décerne chaque année sont destinés à entretenir chez vous cette émulation si salutaire, qui pousse chacun à occuper les premières places dans la profession qu'il a choisie. Du reste, soyez-en bien convaincus, les luttes auxquelles nous vous convions ont de grands avantages, même pour ceux qui n'en sortent pas victorieux. Elles assouplissent l'esprit, mûrissent ou redressent le jugement, nous donnent souvent de

la modestie et nous apprennent à nous connaître. A se mesurer avec autrui on prend une idée plus juste de la valeur des autres et surtout de sa valeur personnelle.

Aussi, Messieurs, si nous sollicitons vos efforts avec la persévérance que vous savez, si, avec l'exagération d'une amicale bienveillance, nous encourageons en vous les plus faibles indices d'un travail consciencieux, si, tout à l'heure, tous ceux qui sont réunis dans cette assemblée applaudissent au succès des vainqueurs, c'est que leur pensée, comme la nôtre, va au delà du moment présent; c'est que dans le bon élève d'aujourd'hui, ils voient, comme nous, le citoyen utile de demain. Nous pouvons tous compter sur les élèves que nous allons couronner; quelle que soit la situation qu'ils occupent ils tiendront leur place et ils la tiendront bien.

D'ailleurs ces notions scientifiques que vous aurez acquises à l'École de Pharmacie de Paris, vous seront utiles non seulement pour vous, mais aussi pour ces élèves que vous aurez à former un jour. Appelés à guider les autres, vous les guiderez sûrement et utilement, grâce à cette autorité que donnent le talent et la fidélité au devoir, autorité qui s'impose et contre laquelle seule rien ne proteste jamais.

Le langage ferme et élevé de l'orateur, les considérations éloquentes qu'il a développées dans la péroraison de son discours, ont été soulignés à plusieurs reprises par les applaudissements répétés de l'assistance.

La séance s'est terminée par la lecture du Palmarès.

M. Madoulé, secrétaire de l'École, a proclamé les noms des lauréats dans l'ordre suivant :

PRIX DE L'ÉCOLE.

PREMIÈRE ANNÉE.

1er *Prix* (Médaille d'argent. — 30 francs de livres).

M. Bertrand (Gabriel-Émile), né à Paris, le 17 mai 1867.

2e *Prix* (Médaille de bronze. — 25 francs de livres).

M. Loiseleur (Georges-Ambroise), né à Conches (Eure), le 8 avril 1867.

Citation honorable :

M. Granger (Léon).

DEUXIÈME ANNÉE.

1er *Prix* (Médaille d'argent. — 75 francs de livres.)

M. Delêtre (Fernand-Paul), né à Chazé-sur-Arges (Maine-et-Loire), le 15 janvier 1869.

2e *Prix* (Médaille de bronze. — 25 francs de livres).

M. Cordier (Jules-Achille), né à Cheveuges (Ardennes), le 20 avril 1866.

TROISIÈME ANNÉE.

1er *Prix* (Médaille d'or de 300 francs).

M. Bretillon (Claude-Achille-Amédée), né à Saint-Mesmin (Côte-d'Or), le 21 mars 1865.

2e *Prix* (Médaille de bronze. — 25 francs de livres).

M. Charpentier (Jean-Baptiste), né à Saint-Pourçain (Allier), le 29 juillet 1866.

PRIX DES TRAVAUX PRATIQUES.

PREMIÈRE ANNÉE.

CHIMIE.

Médailles d'argent :

M. Cordier (Paul-Louis), né à Saulieu (Côte-d'Or), le 15 mars 1869.

M. Gillet (Henri-Jean-Philippe), né à Paris, le 28 mai 1866.

DEUXIÈME ANNÉE.

PHYSIQUE.

Médailles d'argent :

M. Lépinois (Ernest), né à Perthes (Ardennes), le 15 septembre 1867.

Citations honorables :

MM. Delêtre (Fernand), déjà nommé; Cordier (Jules-Achille), déjà nommé.

TROISIÈME ANNÉE.

MICROGRAPHIE.

Médailles d'argent :

M. Gaillard (Albert-Jules), né à Neuilly-sur-Seine (Seine), le 5 septembre 1858.

M. Perrot (Émile-Constant), né à Marcilly-sur-Seine (Marne), le 14 août 1867.

Citations honorables :

Ex æquo. MM. Brizet (Eugène) ; Henry (Charles) ; Tamin (Jean-Isidore).

CHIMIE.

Médailles d'argent :

M. Tamin (Jean-Isidore), né à Bouchaud (Allier), le 21 novembre 1864, déjà nommé.

M. Delahaut (Jules-Auguste-Eugène), né à Cheveuges (Ardennes), le 7 février 1864.

PRIX DE FONDATION.

Prix Ménier (600 francs. — Médaille d'argent).

M. Feuilloux (Charles-Jules), né à Izeure (Allier), le 24 décembre 1865.

Prix Laroze (500 francs).

Non décerné.

Prix Lebeault (500 francs).

M. Charon (Lucien-Ernest), né à Dourdan (Seine-et-Oise), le 27 mai 1868.

Prix Laillet (500 francs).

Non décerné.

Prix Desportes (700 francs).

M. Gaillard (Albert-Jules), né à Neuilly-sur-Seine (Seine), le 5 septembre 1858, déjà nommé.

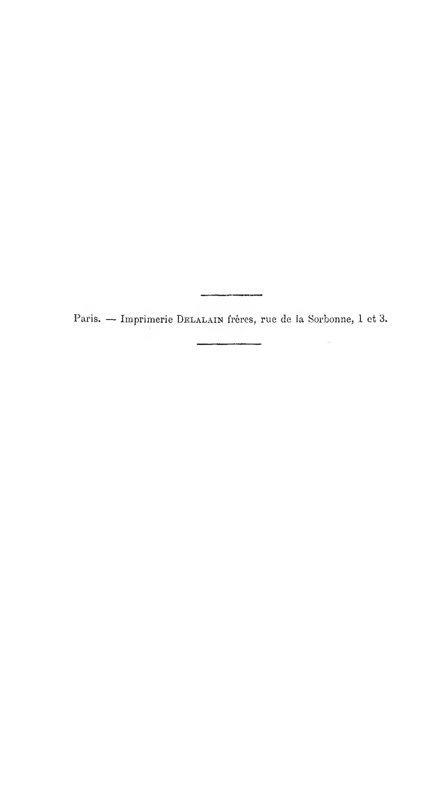
Prix Henri Buignet.

1er *Prix* (600 francs).

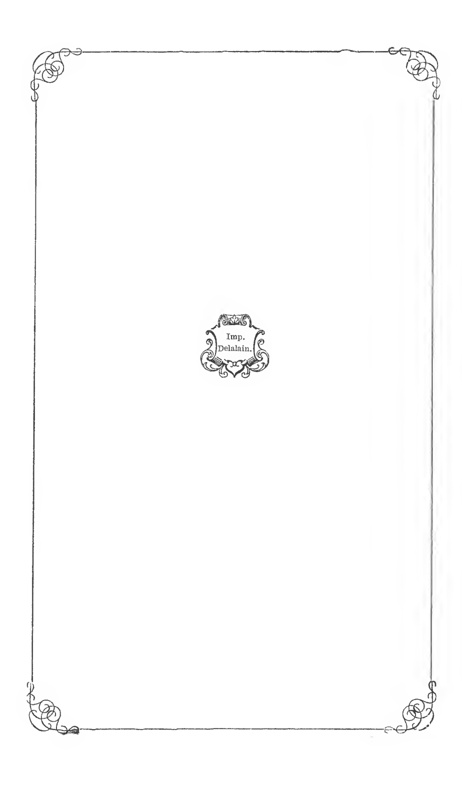
Non décerné.

2e *Prix* (400 francs).

Non décerné.



Paris. — Imprimerie Delalain frères, rue de la Sorbonne, 1 et 3.


Imp.
Delalain.